

RÉSERVATION DE SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS

La mairie dispose de salles municipales pour lesquelles vous pouvez effectuer une demande de réservation.

1 – Téléphonez au service Gestion du Patrimoine

(Réservation de salles - 05.55.45.60.41 ou 05.55.45.61.48) pour connaître les disponibilités.

2 – Confirmez votre demande par écrit : formulaire de demande disponible en mairie ou en ligne

Joindre au formulaire :

- › la photocopie de la pièce d'identité du signataire de la demande,
- › une attestation d'assurance couvrant la réservation de la salle (extension de l'assurance habitation de l'utilisateur) comportant le nom de l'utilisateur et les mentions de la salle réservée, de la date et de l'horaire d'utilisation.

3. Après instruction, un contrat de location précisant le prix, les moyens et les délais de paiement, vous sera envoyé



Toute demande doit être établie au minimum 15 jours avant la date de réservation.

